

## INFORMATIONS LOCALES

### LE MOT D'Eveline AUBERT, Présidente du C.A.C.T.

A l'issue de plusieurs réunions de travail sous la responsabilité de la C.C.V.O. au cours du printemps 2000 et plus particulièrement autour de l'organisation de la fête intercommunale de Juillet 2000, il s'est avéré que la création d'une association loi 1901 permettrait :

D'avoir une gestion autonome dans l'organisation de la fête,  
De réfléchir ensemble, sur le devenir de notre vallée.

Pour ce faire, 3 axes devaient figurer dans les statuts de cette association :

Promouvoir d'une dynamique d'animation intercommunautaire.  
Mise en valeur et développement de notre patrimoine.  
Diffusion de l'information culturelle et touristique.

C'est ainsi que notre très jeune association née le 27 juin 2000 a été enregistrée à la Préfecture des Hautes Alpes à GAP le 19.07.00 et a été publiée au Journal Officiel le 19.08.00.

Nous souhaitons que notre situation reste toujours transparente vis à vis des collectivités locales auprès desquelles nous ne voulons faire aucune ingérence. Nous souhaitons apporter un complément à notre vallée, en concertation, notamment dans le cadre de missions qui pourraient nous être confiées. Par ailleurs, il ne doit y avoir aucun amalgame de fait avec la C.C.V.O.

Nous remercions toutes les personnes qui ont déjà adhéré à l'association. Cet acte nous encourage dans notre volonté d'aller de l'avant. Nous souhaitons que vous adhérez nombreux au C.A.C.T. pour que vous puissiez exprimer personnellement vos suggestions, vos remarques lors de l'Assemblée Générale qui se réunira aux environs de Juillet 2001. Mais dès à présent, n'hésitez pas à nous faire part de vos observations qui seront portées à la décision du bureau. C'est ainsi que vous démontrerez que pour vous, pour vos enfants, pour vos petits enfants, vous souhaitez que la Vallée de l'Oule puisse continuer à vivre longtemps.

Notre première mission a été la fête intercommunale du 23 Juillet à Sainte-Marie. Et si le nombre de participants a été au delà de nos espérances, nous pensons qu'il faut en tirer la conclusion que cette journée représente le symbole de l'amitié partagée entre vous tous, venus des trois villages et d'ailleurs... Ceci nous conforte tout à fait dans la décision de poursuivre ce genre de manifestation. Nous tenons à remercier particulièrement :

Toute l'équipe de la C.C.V.O. qui nous a apporté une aide considérable.

Denise et Jean-Louis CORREARD qui nous ont offert tous les fruits... et qui nous ont permis l'accès à leur chambre froide pour la préparation du repas.

Eliane BAUDOUIN et Alain CORREARD qui nous ont gentiment prêté l'emplacement du « Moulin ».

Jeannot et Hélène GIROUSSE, pour le prêt de leur congélateur et la préparation des flageolets et tartes.

Marie-Pierre ESTIENNE, Nathalie NICOLAS, Catherine LOMBARD pour leurs expositions...

Tous les bénévoles (près de 40 personnes) qui se sont mobilisés pour que cette fête soit une pleine et entière réussite et sans qui cette journée d'amitié ne pourrait pas se concrétiser...

Nous n'avons plus qu'un souhait à formuler : « Que puisse être identique la fête de Juillet 2001 », sur un autre thème bien sûr !

Que le travail de notre équipe vous soit agréable.

Bien cordialement à tous.

Eveline AUBERT.

### BULLETIN D'ADHESION

M. Mme. Mlle NOM : ..... PRENOM : .....  
ADRESSE : ..... C.P. .... VILLE : .....

Souhaite adhérer au **Comité d'Animation Culturelle et Touristique (C.A.C.T.)**, dont le siège social est fixé à **05150, BRUIS**, association régie par la loi du 01/07/1901 et le décret du 16/08/1901.

Déclare avoir pris connaissance de ses statuts déposés en Préfecture des Hautes-Alpes.

M'engage à verser une cotisation annuelle en tant que :

- Membre **bienfaiteur**, d'un montant au moins égal à **100F**  
 Membre **actif**, d'un montant au moins égal à **50F**

Un reçu me sera délivré par le Trésorier de l'association.

DATE

(Les chèques doivent être établis à l'ordre du  
C.A.C.T.)

SIGNATURE

## INFORMATIONS LOCALES



### LA FETE DE LA PAROISSE

Hasard du calendrier, c'est également à Sainte-Marie qu'avait lieu cette année la kermesse annuelle organisée comme d'habitude maintenant depuis quatre ans par le père Stéphane-Marie.

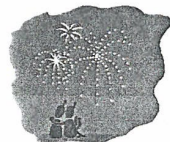
Secondé par quelques amis très dévoués, il n'a une fois de plus pas ménagé sa peine pour que tout soit prêt en temps et en heure. C'est ainsi que le 8 août, en début d'après-midi, la place du village était de nouveau animée par les équipes d'enfants et adolescents bien décidés à s'affronter pour remporter qui un tournoi de ping-pong, qui un concours de boules, de fléchettes ou encore de badminton. Un repas a suivi, composé de « l'assiette de la Vallée » et de tartes aux fruits toutes plus délicieuses les unes que les autres puisqu'elles faisaient l'objet d'un concours remporté par Hélène GIROUSSE dans la catégorie des professionnels et par Cécile ROGER dans la catégorie des amateurs.

En soirée enfin, le tirage de la tombola organisée au profit de la paroisse précédait un spectacle que tout le monde attendait pour l'ampleur des moyens techniques mis en œuvre grâce aux compétences exceptionnelles de M. VIGNA dans le rôle d'ingénieur du son et chef éclairagiste et à l'aide de Philippe et Sylviane DORIN.

Les enfants, qui, pour certains d'entre eux partis en vacances n'avaient pas pu assister à toutes les répétitions, ont cependant donné le meilleur d'eux-mêmes pour nous offrir un véritable concert, et le mot n'est pas trop fort, que les murs de la place de Sainte-Marie ne sont pas prêts d'oublier !!!



6



Un feu d'artifice et un lâcher de colombes clôturaient la soirée avant que chacun ne rentre chez soi en méditant sur le thème à découvrir tout au long du spectacle et qui était tout naturellement le mot : « AMOUR ».

### LES FETES VOTIVES

Bien que parfois délaissées par certains car jugées trop populaires, les fêtes votives demeurent en cette fin de millénaire l'expression d'une tradition rurale encore bien présente dans le paysage culturel de nos campagnes.

Occasion privilégiée de retrouvailles entre amis d'enfance perdus de vue mais jamais oubliés, elles permettent ainsi chaque année de maintenir le lien entre « ceux » restés vivre au pays et les autres qui, par choix ou par nécessité sont partis en ville mais reviennent chaque année pour les vacances se ressourcer dans les ruelles qui les ont vus grandir.



## INFORMATIONS LOCALES



### BRUIS

Deux jours plus tard à peine, c'est vers Bruis que convergeaient estivants et villageois pour la traditionnelle fête du 15 août, date de la foire autrefois.

Là encore les passionnés de pétanque n'avaient que l'embarras du choix avec trois concours (dont un pour les enfants), répartis sur les deux journées du 14 et 15 août.

L'attraction principale a eu lieu en soirée avec un bal aux allures de concert qu'animait un orchestre « de taille » puisqu'il s'agissait du groupe « XL » dont la performance à la mesure des moyens techniques utilisés n'aura échappé à personne.



Le lendemain, c'est autour d'un repas champêtre très convivial (avec au menu : assiette de charcuterie, salade composée, côtelettes et gigots d'agneau, fromage et pêches), que les festivités se sont poursuivies pour s'achever en fin de journée par la remise des prix aux finalistes du concours de pétanque.

### ...A l'année prochaine !

Grâce à une organisation sans failles et au dynamisme des nombreux bénévoles, toutes ces attractions se sont déroulées à merveille.

Le comité des fêtes de Bruis, celui de Montmorin, le Père Stéphane-Marie, la C.C.V.O. et le C.A.C.T. vous remercient pour votre présence et votre participation et vous donnent rendez-vous l'année prochaine pour les premières fêtes du millénaire dans la Vallée.



En soirée, sur la place du village, les boulistes ont fait place aux danseurs petits et grands qui, infatigables, ont maintenu l'animation jusqu'à une heure très avancée de la nuit avec le disco mobil de Patrick.

7

## INFORMATIONS LOCALES

### CARNETS BLANCS

#### SYLVIANE ET PHILIPPE

Comme le dit si bien le dicton populaire : « Jamais deux sans trois », c'est en effet encore à Sainte-Marie que le 12 août dernier, le maire du village Jean-Louis CORREARD revêtait son écharpe tricolore pour unir par les liens du mariage Sylvianne FORTUNY et Philippe DORIN. Ce couple très sympathique, installé depuis trois ans au village pendant leurs vacances et dont le dévouement aura été remarqué par tous lors de la fête intercommunale. Nous leur adressons toutes nos félicitations et leur souhaitons tout le bonheur qu'il est possible d'espérer à l'ombre des tilleuls de nos villages.

Travaillant tous les deux dans le milieu du spectacle, ils comptaient parmi leurs invités la désormais célèbre Jacqueline COHEN, auteur des non moins célèbres livres pour enfants « Tom -Tom et Nana » qui font actuellement l'unanimité auprès des 8-12 ans. Celle-ci a accepté avec une grande modestie et à la demande de la responsable de la bibliothèque de la Vallée, de dédicacer un des albums en dépôt au relais de Bruis.

Jacqueline, que le succès ne cesse d'étonner, a de plus généreusement proposé d'envoyer prochainement à Cathy quelques uns de ses derniers albums afin d'en faire don à la bibliothèque. Nous l'en remercions vivement et sommes fiers de compter parmi les personnes de passage dans la Vallée, un auteur de cette qualité !!



#### CORALIE ET STEPHANE

Autre mariage, celui de Coralie BERGIA, domiciliée à Bruis (chargée de mission pour le programme Européen Leader II dans la zone Buëch-Durance), et Stéphane MONGE, domicilié à Fuveau dans les Bouches du Rhône, qui a été célébré le 2 septembre en garde dans le département du Gard. Nous leur souhaitons à tous les deux beaucoup de bonheur pour leur nouveau millénaire !



### CARNET ROSE

#### Une petite sœur pour Camille.

Tout est bien qui finit bien au foyer de Stéphane et Isabelle TENOUX pour qui les heures d'angoisse passées au chevet de leur fille Camille, opérée d'une péritonite à l'hôpital Nord de Marseille, ont finalement fait place au soulagement de la guérison.

Se trouvant sur place, c'est donc également dans ce même hôpital que, le 31 juillet à 16 h 40, Isabelle donnait naissance à une petite Amandine de 3,030 kg.

Toutes nos félicitations à Camille pour cette jolie petite sœur !!!



### RETABLISSEMENT

Bon rétablissement aussi à Stéphane CORREARD qui a été opéré à deux reprises à l'hôpital de la Timone à Marseille et que nous espérons retrouver le plus rapidement possible parmi nous à Sainte-Marie.

### CONDOLEANCES

Nous avons appris avec une profonde tristesse le décès de Eliane DUC qui était la sœur de Hélène GIROUSSE. Le Fil de l'Oule adresse à toute sa famille ses sincères condoléances.

### DERNIERE MINUTE

Nous venons d'apprendre le décès à l'âge de 83 ans de Mme Lucie AUBEPART qui était la mère d'André AUBEPART.

Originaire de Montmorin, Lucie était la sœur d'Augusta FERERO, Hector LOMBARDO, Emile et Lia BARTHELEMY.

Veuve dès l'âge de 49 ans, c'est avec beaucoup de courage qu'elle a toujours fait face pour élever ses quatre enfants. La générosité et le sens du sacrifice qui la caractérisait l'auront amenée tout au long de sa vie à s'occuper bien souvent des autres avant de penser à elle.

Nous lui rendons un dernier hommage et souhaitons à toute sa famille beaucoup de courage devant cette nouvelle épreuve.

Les obsèques auront lieu vendredi 15 septembre à 16 h en l'église de Montmorin.

8

## INFORMATIONS LOCALES

### GROS PLAN SUR LES EXPOSITIONS

Préfiguration de la future antenne d'écomusée prévue à Sainte-Marie dans la tour carrée, (XIII<sup>e</sup> siècle), l'exposition de Marie-Pierre ESTIENNE et Nathalie NICOLAS a été un réel succès mais aussi la preuve tangible qu'il y a « matière à » quant à la création de cette antenne. Installée dans une salle du domicile personnel de M et Mme MACGEORGES, que nous remercions encore vivement, elle a permis à de nombreux visiteurs d'admirer avec tantôt de l'étonnement, tantôt de la nostalgie toute une palette d'objets utilisés autrefois (voire aujourd'hui encore pour certains d'entre eux) lors de l'accomplissement des travaux des champs.



Le cueille-fruits ou « esfarsaire » en patois, comme nous l'a rappelé Pierrot LOMBARD, a été très remarqué. Il s'agit d'un outil très astucieux composé d'un long bâton se terminant par quatre becs en forme d'entonnoir et servant à atteindre les fruits situés sur les plus hautes branches d'un arbre, sans utiliser d'échelle.

D'autres objets ont ainsi retrouvé leurs noms patois grâce à la mémoire infailible des « anciens » qui visitaient l'exposition. Une mémoire collective qui sera d'ailleurs très certainement appelée à être encore sollicitée prochainement par Marie-Pierre et Nathalie lors de la réalisation de notre futur musée à Sainte-Marie. C'est ainsi que les plus jeunes générations ont pu découvrir ce jour là : le « founaire » ou panier à foin, le « liounaire » ou panier, la « daille » ou faux, le « vantaire » ou machine pour trier les céréales, la « rouquette » ou faucille pour moissonner, etc...

5

### EXPO PHOTOS

Très appréciée aussi, l'exposition de photos anciennes, quant à elle, nous a invités à revivre avec une certaine émotion et l'espace d'une journée l'époque des tableaux noirs, des encriers et des blouses noires que nous gardons, pour beaucoup d'entre nous, dans un coin de notre mémoire non sans une pointe de nostalgie.

La C.C.V.O. et le C.A.C.T. adressent tous leurs remerciements aux personnes qui ont spontanément accepté de confier ces trésors à Cathy LOMBARD à savoir : Gilbert et Marinette BEGOU, Odette BERNARD (ancienne institutrice dans la vallée), Thérèse COMBE, Mireille CORREARD, Roger DANIEL, Pierrot et Marie-Jeanne LOMBARD, Stéphane MANICKI, Jean PRUDHON, Paul et Jeannine ROLAND, Arlette SERRATRICE et Simone TRIOLAIRE, sans qui cette exposition n'aurait pu voir le jour.



Avant d'être restituées à leurs propriétaires, les plus belles photos de l'exposition (deux exemples ci-dessus) ont été scannées et rassemblées dans un album désormais disponible à la bibliothèque.

Autant d'images du passé qui ne partiront pas dans l'oubli mais pourront au contraire être consultées par les nombreuses générations à venir qui, nous l'espérons, sauront poursuivre ce travail.

A tous les habitants de la Vallée :

Que la mémoire vive !!!...



## INFORMATIONS LOCALES

### LA VALEE DE L'OULE EN FETE

#### SAINTE-MARIE



Cette année, c'est à Sainte-Marie que s'ouvrait le peloton des festivités villageoises avec la deuxième édition de la fête intercommunale de la Vallée de l'Oule.

Organisée par le C.A.C.T. (Comité d'Animation Culturel et Touristique) et sa troupe de bénévoles, de concert avec la C.C.V.O., elle a permis, cette année encore, de renforcer le lien qui, de longue date, unit nos trois villages mais aussi de faire davantage connaître ces derniers à l'extérieur de nos frontières « Ouloises ».

Energiquement orchestrée par la présidente de l'Association, Mme AUBERT, la journée a commencé par un apéritif offert par la C.C.V.O. et servi autour de la fontaine du village (symbole d'amitié et de convivialité), tandis que Marie-Pierre ESTIENNE, Nathalie NICOLAS et Cathy LOMBARD accueillait déjà les premiers visiteurs de leurs expositions.

Et puisque la première fête intercommunale à Sainte-Marie se devait d'être arrosée à sa juste valeur, même la pluie, à cette heure apéritive était au rendez-vous pour une courte durée bien heureusement. En effet, après quelques frayeurs, les organisateurs ont vu à nouveau le ciel se dégager cependant qu'une foule conséquente et qui a dépassé nos espérances, s'attablait sous les noyers du « Moulin », emplacement idéal que nous devons à Eliane BAUDOUIN et Alain CORREARD, pour y déguster un savoureux repas champêtre généreusement arrosé lui aussi !...



Les bénévoles, à savoir : M et Mme AUBERT, Gilbert et Marinette BEGOU, Eliane BAUDOUIN, Coralie BERGIA, M et Mme BULETE, Liliane COMBE, Denise et Jean-Louis CORREARD, M et Mme DEQUET, Truus DIDERICK, M et Mme DORIN, M et Mme GARAMBOIS Hélène et Jeannot GIROUSSE, M et Mme HAMILTON, Françoise LOMBARD, M et Mme MENNEL, Chantal PARA, Christian RIQUET, M et Mme ROLAND et leur fille Nadine, Wilma SCHILLEMANN, Arlette SERRATRICE et sa sœur Lucette, Gérard, Aurore (et son amie) et Sandra TENOUX, ont dû, pour la circonstance, réaliser la performance d'être à la fois « au four et au moulin ». En effet, la viande cuite dans le four communal de Montmorin (chauffé préalablement pendant une semaine par l'employé communal Christian RIQUET) se trouvait quelques instants plus tard dans les assiettes à Sainte-Marie à côté des flageolets préparés par Hélène GIROUSSE. Le pain, cuit lui aussi dans le four communal de Montmorin par le boulanger François, assisté de Marc, a été une prestation très appréciée.

Plus tard dans l'après-midi, ce sont les boulistes qui ont pris d'assaut les rues du village tandis que le porche se paraît de ses plus beaux atours : les magnifiques tableaux de notre peintre local Henriette SCALA, les ravissantes horloges en plâtre de Mme CAPELLO, ainsi que les bijoux fabriqués par Alain CHARTRAIN, le décoraient. (A noter que d'autres artisans avaient été contactés mais n'étaient pas disponibles ce jour-là.)

Le concours de boules, qui a pu se dérouler grâce aux compétences acquises rapidement par Liliane COMBE et Françoise LOMBARD, s'est terminé dans la bonne humeur générale malgré la pluie qui avait finalement réussi à s'imposer en fin d'après-midi obligeant les participants à s'arrêter en quart de final.

Quant au filet garni et au jambon, ils ont été remportés respectivement par « Kiki » GIRARD de La Motte et Raymond GIROUSSE qui n'ont pas eu « la main trop lourde » pour deviner le poids de leur gain.

4



## INFORMATIONS LOCALES

### LA VALLEE DE L'OULE ET LE V.T.T.

Preuve que nos chemins de traverse suscitent de l'intérêt dans les milieux vététistes, Roger CALMET, journaliste indépendant, a récemment consacré plusieurs jours à sillonner la Vallée avec pour objectif la rédaction d'un article sur le thème : La Vallée de l'Oule et le V.T.T., à paraître prochainement dans la revue spécialisée « Vélo Vert ». « Un plus pour la Communauté de Communes qu'il va falloir exploiter judicieusement », comme le souligne Eveline AUBERT, Présidente du Comité d'Animation Culturel et Touristique.

Car, la pratique du V.T.T. ne se limitant pas à la seule performance physique, Roger CALMET pendant son séjour s'est intéressé à tous les aspects de notre territoire, tant au niveau de la culture à tous les sens du terme qu'historique.

Basé à la ferme auberge de La Rabasse, il a été immédiatement conquis par toutes les spécificités de notre environnement agricole (élevage ovin, miel, noyers, tilleuls, lavande, arbres fruitiers, forêts), ainsi que par les richesses de notre patrimoine bâti (tours, églises, châteaux), sans oublier les trois figures célèbres qui illustrent notre passé à savoir : Philis de La Charce, Pierre de Bruis, et Jean Moulin.

Autant d'atouts qui sont dès à présent appréciés par les nombreux vététistes lancés sur les huit circuits V.T.T. depuis leur création en 1998 par Christian HAUPT (chargé de mission), aidé des élus locaux. Des atouts qu'il s'agira dans l'avenir de continuer à valoriser...



Des topos guides V.T.T. des pays du Buech sont en vente au prix de 20 F l'unité à la salle Polyvalente de Bruis. N'hésitez pas à en demander à Cathy.

A l'issue de ces quelques jours, Emmanuel DANJOU (animateur touristique et sportif employé par le SMICAR) qui se trouvait sur place pour avoir escorté M. CALMET dans son périple, a gentiment accepté d'encadrer un petit groupe d'enfants qu'il a emmené sur le circuit vert des « Combes » dans la matinée du 24 août dernier.

La journée a commencé par une demi-heure de mécanique qu'Emmanuel a consacré au contrôle de tous les vélos, sécurité oblige. Après quoi, les enfants ont pu avec lui découvrir quelques aspects de la pratique de ce sport : connaissance des positions adaptées aux descentes, montées, faux plats, techniques de freinage. Les enfants ont pu se livrer aussi à quelques exercices pour le moins acrobatiques, comme par exemple, la conduite mains croisées sur le guidon et toutes ses variantes mais aussi et non des moindres, le ramassage d'objets disposés sur le bitume de la place de Bruis (en restant positionné sur le vélo, cela va de soi !!!...

Encore merci à Emmanuel pour cette sortie qui aura sans doute ouvert la voie à d'autres dans le genre, puisque la Vallée s'y prête merveilleusement. Quant à l'article en question, il sera disponible à la bibliothèque dès sa parution. Nous en ignorons encore pour l'instant la date exacte.



### BIBLIOTHEQUE

#### Rappel des horaires :

Lundi : de 9 h 30 à 11 h 30  
 Mercredi : de 10 h à 12 h  
 Jeudi : de 13 h 30 à 16 h 30  
 Vendredi : de 13 h 30 à 18 h 30

PASSAGE DU BIBLIOSBUS :  
 Le mercredi 27 septembre vers 13 h 30

## INFORMATIONS LOCALES



### A PROPOS DU CONCERT A MONTMORIN

Comme nous l'avions annoncé dans notre précédent numéro, un concert de musique baroque aura lieu le 19 septembre prochain à 20 h 30 dans l'église de MONTMORIN.

Nous vous invitons à découvrir ci-dessous quelques éléments qui vous permettront de faire connaissance avec les musiciens de cette soirée (gratuite), organisée par Truus DIDERICK et dont nous saluons encore une fois l'initiative.

La Camerata Musica « Jean Baptiste Loeillet » est créée en 1980 par le couple flutiste Hartmut et Erdmute Fehr à Berlin. Ce groupe de musique de chambre joue un répertoire varié de musique instrumentale et instrumentale-vocale. Le groupe joue avec des musiciens amateurs ou professionnels suivant les programmes.

Camerata Musica donne sa préférence aux morceaux de musique baroque ou du début du classique. Le nom de l'ensemble est né parce que le couple Fehr a une admiration pour l'œuvre du compositeur/flutiste flamand Jean Baptiste Loeillet (1680-1730).

En donnant leurs concerts en des lieux connus : églises, châteaux et monastères, le groupe essaie de faire connaître autant la musique profane que sacrée et surtout l'œuvre de compositeurs inconnus. Les concerts de Camerata Musica sont très agréables, le programme en étant très varié : morceaux instrumentaux et vocaux auxquels participe soit l'ensemble du groupe soit seulement une partie.

### Musik aus der Zeit des Barock



### LE PROGRAMME :

20 Années (1980 - 2000)  
Camerata musica „Jean Baptiste Loeillet“ , Berlin  
Musique de chambre avec des compositions de l'époque du Baroque

1. Johann Gottlieb Janitsch (1708 - 1763)  
Sonata da camera en Ut Majeur op 4 pour flûte douce, 2 flûtes traversières et basse cont.  
*Andante e molto - Allegro - Allegro assai*
2. Johann Sebastian Bach (1685 - 1750)  
Chant de „Schemellis Gesangbuch“ pour alto et basse cont.  
*„Je tiens patient en repos.“*
3. Johann Friedrich Fasch (1688 - 1758)  
Sonata en Ré Majeur pour flûte douce, flûte traversière, violoncelle oblige et basse cont.  
*Largo - Allegro - Largo - Allegro*
4. Johann Rosenmüller (um 1620 - 1684)  
Cantata pour alto, flûte douce, flûte traversière et basse cont.  
*„C'est ma joie que je me tiens à Dieu“*
5. Jean Baptiste Loeillet (1680 - 1730)  
Sonata à trois en Mi mineur op 1 no 6 pour 2 flûtes traversières et basse cont.  
*Largo - Allegro - Largo - Allegro*
6. Johann Sebastian Bach (1685 - 1750)  
Chant de „Schemellis Gesangbuch“ pour alto et basse cont.  
*„Conduis moi, Dieu, à ta volonté“*
7. Jacques Christophe Naudot (1700 - 1762)  
Sonata à trois en Ut Majeur pour flûte piccolo, flûte traversière et basse cont.  
*Legeterment - Graziosamente - Gaiement*
8. Georg Philipp Telemann (1681 - 1767)  
Quartier en Ré mineur de „Tafelmusik“ 1733\* (la musique de table) pour flûte douce,  
2 flûtes traversières et basse cont.  
*Andante - Vivace - Largo - Allegro*

<b>Interprètes:</b>	Bernadette Weigmann	Flûtes diverses
	Erdmute Fehr	Chant et Flûte traversière
	Hartmut Fehr	Flûte traversière
	Bettina Henke	Violoncelle
	Johannes Mehlhorn	Clavecin, Orgue

## LES ORIENTATIONS DE LA C.C.V.O.

### SEUILS en BOIS sur l'OULE

La réalisation de la quatrième tranche d'aménagements de **seuils en bois** sur la rivière Oule vient de débuter, travaux confiés à l'O.N.F.

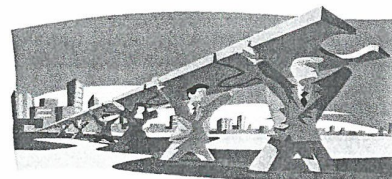
Ces équipements ont été nécessités par les **dégâts** occasionnés lors des crues de 94 et 95 (abaissement du profil en long, nivellement du lit, destruction des caches et zones de frayères pour les salmonidés...)

Ils permettront ainsi :

- \* la correction et la **stabilisation** du lit de la rivière
- \* l'**oxygénation** de l'eau
- \* l'**amélioration** des zones de vie piscicole
- \* la **protection** des ouvrages

Afin de procéder aux travaux, une **convention** sera signée entre l'O.N.F et les propriétaires riverains.

Le coût **total** de cette opération est de 100 000f dont **20%** à la charge de la C. C.V.O.



### PROGRAMME LOCAL de L'HABITAT

Dans le cadre de sa mission, Coralie **Bergia** travaille sur l'éventuelle mise en place d'un **P.L.H.**

Afin de mieux faire connaître ce programme, nous vous en présentons les (très) grandes lignes.

- \* **QUI ?** Les **collectivités locales et l'État**, en partenariat avec les différents acteurs de l'habitat (collectivités territoriales, administrations, institutionnels...)
- \* **QUOI ?** Développer les actions autour des **deux axes prioritaires** que sont les espaces habités et d'accueil :  
Pour l'**espace habité**, diminuer la vacance, améliorer le parc de résidences anciennes, créer des logements sociaux, développer l'offre foncière, aider la création de projets mixtes (hébergement/services)  
Pour l'**espace d'accueil**, développer (quantitativement et qualitativement) l'hébergement touristique, favoriser la création de structures d'accueil des saisonniers agricoles.
- \* **QUAND ?** Planification des actions sur **cinq ans**
- \* **OU ?** Sur le territoire Buëch-Durance, avec d'éventuels **sous-secteurs**
- \* **COMMENT ?** Par une **étude** des orientations qui permettra la **contractualisation** des aides financières apportées par l'État.

## LES ORIENTATIONS DE LA C.C.V.O.

### FERME-RELAIS

Le 11 septembre 2000, la **commission d'ouverture des plis** de la C.C.V.O. procédait à l'examen des propositions renvoyées par les différentes entreprises concernant le projet de construction d'une ferme-relais sur la commune de Montmorin.

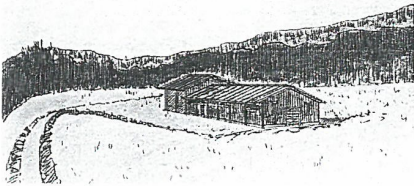
Étaient présents :

Mm. G. TENOUX, J.L. CORREARD, R. GIROUSSE, A. BULLETE, C. RAZAUD, G. BEGOU pour la C.C.V.O.  
Mme BOISSERANC et M. CHALLIER de « Bati-Conseil » (chambre d'agriculture)

Était excusée : Mme K. COUSIN

**A été retenue** la proposition présentée par :  
La société BCB de Beaurières (26310)

Les travaux débiteront **au plus tard** le 09 octobre, date butoir de délivrance du permis de construire par la D. D.E. pour une durée prévisionnelle de **six à huit semaines**.



### TRI SELECTIF



Les premières analyses du contenu des **bacs à couvercle jaune** sont satisfaisants, bien que la quantité des déchets déposés reste faible. Ceci est certainement dû à l'éloignement de ces conteneurs pour certaines zones d'habitations et devrait s'améliorer au fur et à mesure de **l'implantation** de nouveaux conteneurs.

Il apparaît toutefois une certaine confusion quant au **papier**, dûe à une erreur d'impression sur les sacs de collecte.

En effet, contrairement à ce qui est indiqué sur ces sacs, **les journaux et magazines doivent être déposés dans les colonnes spécifiques au papier**.

**!!!** Ces conteneurs papier ne doivent **pas recevoir de cartons**.

N'hésitez pas, en cas de doute, à vous reporter au **guide du tri** dont quelques exemplaires sont disponibles à la bibliothèque ainsi que **les sacs** pour votre domicile.

2



## INFORMATIONS LOCALES

### RENTREE DES CLASSES A MONTMORIN

Le mardi 5 septembre et pour la deuxième année consécutive depuis sa fermeture en 1989, l'école intercommunale de la Vallée de l'Oule rouvrait ses portes à Montmorin et accueillait dès 8 h 30 dix élèves qui semblaient pleins de bonnes résolutions en ce premier jour de classe !!!...

Leur maître, M. Jean-Paul TREMAS occupera l'appartement de fonction situé au-dessus de la salle de classe et ceci afin d'éviter les trajets journaliers MONTMORIN- GAP commune où réside sa famille.

L'organisation du temps scolaire se précise de jours en jours : La semaine de 4 jours, qui fait la quasi unanimité auprès des parents, devrait être adoptée d'ici le trimestre prochain.

Un ramassage scolaire assuré par Alain BOYER permettra l'acheminement des collégiens lors d'un premier transport pour SERRES dès 7 h 30. Autour de 8 h 30 ce sont les enfants scolarisés à MONTMORIN et à RIBEYRET (pour les maternelles) qui seront déposés devant leurs écoles respectives.

D'autre part un ramassage en direction de la M.J.C. de SERRES est envisagé le mercredi après-midi, ce qui soulagerait les parents de bien des tracas occasionnés par la gestion des activités périscolaires.

Nous souhaitons donc une bonne année scolaire aux dix élèves de notre école et en particulier aux « petits nouveaux » installés tout récemment à BRUIS mais qui, dans une telle structure devraient s'intégrer très rapidement.



### UN FEU A L'INFERNET



C'est la foudre qui est à l'origine du départ de feu le 17 août dernier dans le ravin de l'Infernet (canton des « Coustias ») sur la commune de Bruis.

Ce jour là en effet, le temps est particulièrement chaud et orageux. A 12 h, tonnerres et éclairs commencent à s'abattre dans le secteur. Vers 12 h 30 un éclair tombe sur un pin sylvestre situé en crête des « Coustias » qui, agissant comme conducteur, transmet la flamme au sol embrasant rapidement les bois morts et herbes sèches. Un orage éclate, mouillant légèrement la végétation mais n'éteint pas le feu.

A 12 h 45, M. Jean GIROUSSE de la Rabasse, témoin du départ du feu, prévient le garde forestier à l'Adoux d'Oule. Celui-ci se rend sur les lieux où il rencontre l'équipe d'ouvriers forestiers de l'O.N.F. déjà en route vers le lieu du sinistre. M. BEURRIER, agent de l'O.N.F. prévient le Service Départemental d'Incendie de Secours de la Drôme. L'équipe se rend rapidement vers la zone d'accès aux véhicules (le terminal de la piste forestière des « Coustias », sur la « Crête des Bœufs »), tout en balisant l'accès de façon à diriger les secours. De là, utilisant un sentier heureusement débroussaillé par les chasseurs de Bruis, l'équipe accède rapidement sur les lieux du sinistre. Une cinquantaine de mètres carrés sont la proie des flammes. Un cordon d'isolement est établi à l'aide de tronçonneuses de sorte qu'aucune brindille enflammée ne propage le feu qui est maîtrisé à l'aide de pelles. La faible pluie mouillant légèrement la végétation et la faible densité d'arbres (résineux) permettent de contenir le feu.

A 14 h, les secours incendie (casernes de La Motte, Serres et Rosans) arrivent sur les lieux : 7 véhicules dont 5 porteurs d'eau. Ne pouvant accéder directement sur la zone avec des véhicules et établir les lances à incendie, une équipe de pompiers intervient avec des sulfateuses et inonde la zone en prenant bien soin de mouiller toutes les braises et matières incandescentes : le feu « couve » et à chaque petit coup de vent les flammes réapparaissent.

Après une heure environ de « traitement », le feu est maîtrisé. Une équipe de pompiers reste toutefois en place jusqu'au soir avec deux véhicules. Les autres véhicules regagnent leurs casernes respectives.

Il est à noter que cette zone avait déjà été parcourue par un incendie (au début des années 70) qui avait ravagé 30 ou 40 hectares. Dans les années 80, des pistes forestières avaient été ouvertes et des boisements effectués. Le Canton des « Coustias » fait partie de la Forêt Communale de Bruis qui est soumise au régime forestier (géré par l'O. N.F.).

#### ABONNEMENT AU JOURNAL

Concernant les modalités de réabonnement au journal « Au Fil de l'Oule », comme l'année précédente, tous les abonnés (113 à ce jour, soit 5 de plus par rapport à 99), recevront prochainement un avis de paiement de la perception qu'ils devront renvoyer accompagné de leur règlement à l'ordre du « Trésor Public »

## LES ORIENTATIONS DE LA C.C.V.O.

### FERME-RELAIS

Le 11 septembre 2000, la **commission d'ouverture des plis** de la C.C.V.O. procédait à l'examen des propositions renvoyées par les différentes entreprises concernant le projet de construction d'une ferme-relais sur la commune de Montmorin.

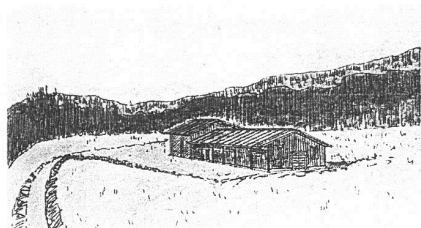
Étaient présents :

Mm. G. TENOUX, J.L. CORREARD, R. GIROUSSE, A. BULLETE, C. RAZAUD, G. BEGOU pour la C.C.V.O. Mme BOISSERANC et M. CHALLIER de « Bati-Conseil » (chambre d'agriculture)

Était excusée : Mme K. COUSIN

**A été retenue** la proposition présentée par :  
La société BCB de Beaurières (26310)

Les travaux débuteront **au plus tard** le 09 octobre, date butoir de délivrance du permis de construire par la D. D.E. pour une durée prévisionnelle de **six à huit semaines**.



### TRI SELECTIF



Les premières analyses du contenu des **bacs à couvercle jaune** sont satisfaisants, bien que la quantité des déchets déposés reste faible. Ceci est certainement dû à l'éloignement de ces conteneurs pour certaines zones d'habitations et devrait s'améliorer au fur et à mesure de **l'implantation** de nouveaux conteneurs.

Il apparaît toutefois une certaine confusion quant au **papier**, due à une erreur d'impression sur les sacs de collecte.

En effet, contrairement à ce qui est indiqué sur ces sacs, **les journaux et magazines doivent être déposés dans les colonnes spécifiques au papier**.

**!!! Ces conteneurs papier ne doivent pas recevoir de cartons.**

N'hésitez pas, en cas de doute, à vous reporter au **guide du tri** dont quelques exemplaires sont disponibles à la bibliothèque ainsi que **les sacs** pour votre domicile.

2



## INFORMATIONS LOCALES

### RENTREE DES CLASSES A MONTMORIN

Le mardi 5 septembre et pour la deuxième année consécutive depuis sa fermeture en 1989, l'école intercommunale de la Vallée de l'Oule rouvrait ses portes à Montmorin et accueillait dès 8 h 30 dix élèves qui semblaient pleins de bonnes résolutions en ce premier jour de classe !!!...

Leur maître, M. Jean-Paul TREMAS occupera l'appartement de fonction situé au dessus de la salle de classe et ceci afin d'éviter les trajets journaliers MONTMORIN- GAP commune où réside sa famille).

L'organisation du temps scolaire se précise de jours en jours : La semaine de 4 jours, qui fait la quasi unanimité auprès des parents, devrait être adoptée d'ici le trimestre prochain.

Un ramassage scolaire assuré par Alain BOYER permettra l'acheminement des collégiens lors d'un premier transport pour SERRES dès 7 h 30 . Autour de 8 h 30 ce sont les enfants scolarisés à MONTMORIN et à RIBEYRET (pour les maternelles) qui seront déposés devant leurs écoles respectives.

D'autre part un ramassage en direction de la M.J.C. de SERRES est envisagé le mercredi après-midi, ce qui soulagerait les parents de bien des tracas occasionnés par la gestion des activités périscolaires.

Nous souhaitons donc une bonne année scolaire aux dix élèves de notre école et en particulier aux « petits nouveaux » installés tout récemment à BRUIS mais qui, dans une telle structure devraient s'intégrer très rapidement.



### UN FEU A L'INFERNET



C'est la foudre qui est à l'origine du départ de feu le 17 août dernier dans le ravin de l'Infernet (canton des « Coustias ») sur la commune de Bruis.

Ce jour là en effet, le temps est particulièrement chaud et orageux. A 12 h, tonnerres et éclairs commencent à s'abattre dans le secteur. Vers 12 h 30 un éclair tombe sur un pin sylvestre situé en crête des « Coustias » qui, agissant comme conducteur, transmet la flamme au sol embrasé rapidement les bois morts et herbes sèches. Un orage éclate, mouillant légèrement la végétation mais n'éteint pas le feu.

A 12 h 45, M. Jean GIROUSSE de la Rabasse, témoin du départ du feu, prévient le garde forestier à l'Adoux d'Oule. Celui-ci se rend sur les lieux où il rencontre l'équipe d'ouvriers forestiers de l'O.N.F. déjà en route vers le lieu du sinistre. M. BEURRIER, agent de l'O.N.F. prévient le Service Départemental d'Incendie de Secours de la Drôme. L'équipe se rend rapidement vers la zone d'accès aux véhicules (le terminal de la piste forestière des « Coustias », sur la « Crête des Boufs »), tout en balisant l'accès de façon à diriger les secours. De là, utilisant un sentier heureusement débroussaillé par les chasseurs de Bruis, l'équipe accède rapidement sur les lieux du sinistre. Une cinquantaine de mètres carré sont la proie des flammes. Un cordon d'isolement est établi à l'aide de tronçonnettes de sorte qu'aucune brindille enflammée ne propage le feu qui est maîtrisé à l'aide de pelles. La faible pluie mouillant légèrement la végétation et la faible densité d'arbres (résineux) permettent de contenir le feu.

A 14 h, les secours incendie (casernes de La Motte, Serres et Rosans) arrivent sur les lieux : 7 véhicules dont 5 porteurs d'eau. Ne pouvant accéder directement sur la zone avec des véhicules et établir les lances à incendie, une équipe de pompiers intervient avec des sulfateuses et inonde la zone en prenant bien soin de mouiller toutes les braises et matières incandescentes : le feu « couve » et à chaque petit coup de vent les flammes réapparaissent.

Après une heure environ de « traitement », le feu est maîtrisé. Une équipe de pompiers reste toutefois en place jusqu'au soir avec deux véhicules. Les autres véhicules regagnent leurs casernes respectives.

Il est à noter que cette zone avait déjà été parcourue par un incendie (au début des années 70) qui avait ravagé 30 ou 40 hectares. Dans les années 80, des pistes forestières avaient été ouvertes et des boisements effectués. Le Canton des « Coustias » fait partie de la Forêt Communale de Bruis qui est soumise au régime forestier (géré par l'O.N.F.).

### ABONNEMENT AU JOURNAL

Concernant les modalités de rattachement au journal « Au Fil de l'Oule », comme l'année précédente, tous les abonnés (113 à ce jour, soit 5 de plus par rapport à 99), recevront prochainement un avis de paiement de la perception qu'ils devront renvoyer accompagné de leur règlement à l'ordre du « Trésor Public »

## DIVERTISSEMENT

Les mots fléchés (la solution dans le prochain numéro).

NORME DE CHOIX ERS	FLEURS DE PRINTEMPS	ORGUES DE BARBAINE SÉLECTIONNER	POIDS À JETER	PREND UN REPAS LIQUIDE	CONNU
GOUTTE MEMBRANE OSSEUSE RENFLE			PERSONNEL INTIME SOUVERAINES		JOUE DE DEPIRE
			BAUDET CONVENT		VENUE AU MONDE
SIGNES DE CARACTÈRES TRACTA					
SUR LA TÊTE BELLES PLANTATIONS	NOIRS BACS DE FLOUGEUR				
AVAS FROD PERSÉVÉRER			GRAYE DÉFAUT	REGAMBER	
					ARTÈRE
NOONER	UTILE POUR TRACER	PIRASSA DE DROITE À GAUCHE PROPOSITION			
				ROULE	
RENSE					

\*Cherche, sur Montmorin ou Bruis, abri, garage ou coin de grange pour garer une 203 pick-up durant l'hiver.

Tél : Mr BALAZEAUX au  
04.92.66.02.74

\*Donne : - Cuisinière à gaz 3 feux, four et emplacement pour la bouteille.

- Frigidaire.

Tél : Mr BALAZEAUX au  
04.92.66.02.74

(A saisir assez rapidement)

La solution de l'édition des mois de Juillet-août :

■	R	■	M	■	H	■	U	■
M	E	N	O	P	A	U	S	E
■	M	O	N	U	M	E	N	T
B	U	T	T	E	S	■	E	R
■	N	E	E	■	T	U	E	E
V	E	R	R	U	E	S	■	T
■	R	E	■	T	R	A	M	A
P	A	N	S	E	S	■	A	T
■	T	T	■	R	■	C	N	■
■	R	■	P	U	E	R	I	L
M	I	N	U	S	C	U	L	E
■	C	O	R	■	R	E	L	U
D	E	S	S	O	U	L	E	R

### BULLETIN D'ADHESION

Mme, Mlle, M.  
NOM :  
PRENOM :  
ADRESSE :

Souscrit un abonnement d'un an au bulletin d'informations " Au fil de l'Oule ".

Montant : 60 frs/an.

Chèque établi à l'ordre de « Trésor public ».

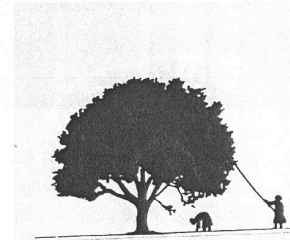
A renvoyer à C.C.V.O. 05150 BRUIS.

Signature :

# AU FIL DE L'OULE

Bulletin d'informations de la vallée de  
l'Oule - Numéro - 14 -

Septembre-Octobre 2000



## L'éditorial

*L'implication de nombreux bénévoles au sein de nos trois communes a permis, en cette année 2000, de reconduire le cortège des fêtes. Fête intercommunale, fêtes votives permettent chaque année, l'espace d'une journée, de quelques heures parfois, de maintenir un lien d'amitié très fort entre tous, estivants et villageois.*

Dans ce numéro :

- |        |                                 |
|--------|---------------------------------|
| 1      | L'éditorial                     |
| 2 à 3  | Les orientations de la C.C.V.O. |
| 4 à 11 | Informations locales            |
| 12     | Divertissement .                |

Communauté de Communes  
de la Vallée de l'Oule  
05150 BRUIS  
Tel : 04-92-66-04-39  
Fax : 04-92-66-04-21  
Heures d'ouverture : le lundi et le mardi, de  
8 h 45 à 12 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 30.

### COMITE DE REDACTION:

Les conseillers communautaires ou les suppléants

Directeur de publication: Gérard TENOUX

Dépôt légal n°: 98009.

Imprimé par nos soins

*La fête intercommunale, prise en relais par le C.A.C.T., a connu un franc succès et nous laisse à penser que de telles rencontres se doivent d'être reconduites.*

*La magie des vacances de l'été, des fêtes s'estompe avec la rentrée scolaire qui a eu lieu mardi 5 septembre. Nos dix petits écoliers ont repris leurs habitudes Montmorinoises.*

*Je souhaite une bonne rentrée à tous.*

Gérard TENOUX